



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Loi-speciale-contre-les-procureurs-et-juristes-de-l-Etat-Quebec-solidaire>

Loi spéciale contre les procureurs et juristes de l'État - Québec solidaire décrie l'attitude de matamore du gouvernement

Date de mise en ligne : mercredi 23 février 2011

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 21 février 2011 - Québec solidaire votera contre la loi spéciale visant à imposer les conditions de travail aux procureurs de la Couronne aux juristes de l'État.

« Nous ne pouvons cautionner l'attitude de matamore du gouvernement, a déclaré Amir Khadir, député de Mercier. Rien ne justifie dans le contexte actuel son utilisation d'un moyen aussi drastique pour régler un conflit de travail que sa mauvaise foi a envenimé. Il faut d'ailleurs souligner le courage et la dignité de ces avocats-es qui ne se laissent pas intimider et décourager par ce gouvernement méprisant. »

Le député solidaire estime que la précipitation et le mépris du gouvernement ont plongé le système de justice dans le chaos. Ainsi, en protestation contre le traitement de leurs collègues, 80 % des procureurs-chefs ont remis leur démission ce matin. Ce nombre inclut le procureur-chef du Bureau de lutte au crime organisé (BLACO), Me Claude Chartrand, dont la lettre de démission est un véritable cri d'alarme. Me Chartrand estime que l'État Québécois n'a plus les moyens de combattre le crime organisé en raison de la surcharge de travail de ses équipes et la difficulté à recruter des procureurs. Il qualifie de « gifle » la loi spéciale.

Québec solidaire appuie les demandes légitimes des procureurs et juristes. L'État devrait traiter avec autant de respect et d'égards le personnel enseignant, infirmier et juridique que les médecins spécialistes.

« Dans le contexte de la mise sur pied de la nouvelle unité anti-collusion, le gouvernement envoie un message démotivant aux procureurs, juge M. Khadir. En voulant imposer avec la matraque les conditions de travail des procureurs et des juristes pour mettre ce conflit derrière lui avant de prononcer son discours inaugural, M. Charest a créé une situation impossible. Il a complètement perdu le contrôle ! »